



Département de
l'Isère

Arrondissement de
la Tour du Pin

Commune de
BRANGUES

Liste des délibérations du Conseil Municipal SÉANCE du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois

Et le 9 juin à 19 heures,

Date de la convocation :

05/06/2023

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Votants : 12

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Robert PYOT, Mallaury SOTTIZON, Roland BIGAT, Eric MICHOU, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sandrine BOURGEY, Daniel REVELLO, Alix LARCHEY,

Absents excusés : Laura ESCOBAR, Stéphane DUCARRE, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA, .

Procuration : 1

de Coralie DA COSTA à Sylvain GRANGER.

Madame Mallaury est désignée secrétaire de séance à l'unanimité assistée de Madame Sandrine BOURGEY.

- ✚ Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2023, aucune observation émise.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2023, après correction d'une question diverse (avis informels sur la préemption de la parcelle C n°560).

Adopté à l'unanimité

- ✚ Élection des délégués titulaires (Robert PYOT, Corrine PERRET, Sylvain GRANGER) et suppléants (Germaine BUYRET, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Eric MICHOU) aux Sénatoriales 2023.

Désignés à l'unanimité

- ✚ Avenant à la convention de mise à disposition de locaux à l'école Aurore Boréale, supprimant la salle de Bugey et réduisant la contrepartie financière de 100 € à compter du 1^{er} juillet 2023.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Retrait de la délibération n°20230201_4 portant actualisation de la composition des commissions municipales facultatives, du fait de la seule prérogative des commissions pour désigner des vice-présidents.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Admission en non-valeur sur créances des exercices 2013, 2014, 2015, 2021 et 2022 pour un montant total de 1471,32 € ayant pour objet des loyers, du périscolaire et divers.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Création d'un emploi saisonnier pour accroissement d'activité à raison de 21h hebdomadaires rémunéré sur la base de l'échelon 1 de l'échelle C1 sur la période de 15 juin au 15 septembre 2023.

Adopté à l'unanimité

- ✚ Relevé des décisions prises depuis le 3 mai 2023 (commandes d'un esquisse pour 2772 € et d'une étude thermique pour 420 €). Accord sur 1 DP (BERTRAND Jean-Michel) et refus sur 2 DP (BONARD Philippe et Commune de BRANGUES).

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 21h10.

Liste affichée le 14 juin 2023

Délibérations mises à disposition du public le 17 juin 2023



Le Maire,


Sylvain GRANGER